

1 jour (7 heures)

PRÉSENTIEL OU
DISTANCIÉL

► 11/04/2022
► 30/11/2022



Adhérent
850 € HT

Non-adhérent
940 € HT

Repas offert



Public concerné

Trésoriers, financiers souhaitant se familiariser avec les différentes contraintes réglementaires et anticiper les risques de non-conformité



Prérequis

Culture financière et bases comptables



Moyens pédagogiques et d'évaluation

- Travail de groupe
- Auto-évaluation à chaud

LE MIDDLE, BACK-OFFICE ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION

CORRUPTION, CONTRÔLE DES EXPORTATIONS ET BLANCHIMENT

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le cadre réglementaire
- Connaître les différents risques de non-conformité qui affectent la mission du trésorier
- Savoir mettre en place une fonction conformité

PROGRAMME

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET PRINCIPAUX RISQUES DE NON-CONFORMITÉ

- Lutte contre la corruption
 - Définitions des différents types de corruption : passive, active, publique, privée
 - Cadre international : prise en compte de l'application extraterritoriale des lois américaine (FCPA) et britannique (UKBA)
 - Cadre national : Code pénal et loi Sapin 2
 - Politique anti-corruption : critères à observer, politique anti-cadeaux, politique des invitations, contrôle des parties tierces, etc.
 - Autorités de contrôle : AFA
 - Sanctions des entreprises, des dirigeants et opérationnels : sanctions pénales et autres
- Lutte contre le blanchiment
 - Définition du blanchiment
 - Cadre international, européen et national
 - Personnes concernées
 - Contrôle des transactions
 - Politique et lignes directrices
 - Autorités de contrôle : Tracfin
 - Sanctions des entreprises, des dirigeants et opérationnels : sanctions pénales et autres
- Respect des embargos et contrôle des exportations
 - Embargos européens
 - Embargos américains (règles de l'OFAC)

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE CONFORMITÉ ANTI-CORRUPTION

- *Compliance officer* et département *compliance* et relations avec le département juridique, les ressources humaines et le département finances
- Mise en place d'un code de bonne conduite à l'égard des salariés et des parties tierces
- Clauses contractuelles
- Cartographie des risques
- Procédures de vigilance et de contrôle interne et externe, contrôle comptable
- Obligations déclaratives
- Formation des salariés
- Dispositifs d'alerte
- Sanctions disciplinaires

Travail de groupe

- Etude de cas
- Analyse de différentes situations de non-conformité, diagnostic et recommandations